

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT
PYRENEES-ORIENTALES

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE PEYRESTORTES

DCM n°03/2024

Séance Ordinaire du 07 février 2024

Nombre de membres

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

L'an deux mille vingt-quatre, le sept février à dix-huit heures et trente minutes, le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mi, sous la présidence de Monsieur Alain DARIO, Maire de PEYRESTORTES.

Secrétaire de séance : SCHMITT Henri

Présents : DARIO Alain, BROSSEAU Sylvie, BRUNET François, CRUANAS Pauline, DURAND Christophe, FONT Marie, GHIRELLO Jean-Louis, HAMMOUDA Jeanine, JAMMES Francis, POMPA Antoine, ROUSSEAU Charline, SAGUY Françoise, SCHMITT Henri

Absents excusés : PLA Michelle, STEPPE Virginie

Procuration : PLA Michelle à HAMMOUDA Jeanine, STEPPE Virginie à SAGUY Françoise

Date de la convocation :

01/02/2024

OBJET : CONVENTION D'ACTION D'INSERTION PAR L'ACTIVITE ECONOMIQUE 2024 – ASSOCIATION FORCA REAL INSERTION

Classement issu de la
nomenclature
« ACTES »
8.2.3 insertion

Monsieur le Maire propose à l'Assemblée de renouveler la convention avec l'association « Força Réal Insertion », sise 1 rue de la Poste 66550 CORNEILLA DE LA RIVIERE, SIRET n° 44011881800010 pour l'année 2024.

Monsieur le Maire ajoute que les travaux de débroussaillage, de nettoyage et d'élagage seront confiés à l'association pour un coût TTC estimé à 4500 €.

Monsieur le Maire donne lecture de ladite convention et propose de l'adopter.

Le Conseil Municipal,

Où les propos de son Président et après en avoir délibéré,

AUTORISE à l'unanimité Monsieur le Maire à signer la convention d'action d'insertion par l'activité économique 2024 – Association « Força Réal Insertion » ;

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cette affaire ;

DIT que la présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet, publiée et affichée conformément aux règles en vigueur.

Ainsi fait et délibéré, les jours, mois et an que dessus, et ont, les membres présents, signé au registre.

La secrétaire de séance



Le Maire,



Alain DARIO

